



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 14 avril 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Christian BRAY, Madame
Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Marius DAVAL, Monsieur Maxime
FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL,
Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE,
Monsieur Sébastien PERROTON, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Jean-Claude RAYMOND, Monsieur Emmanuel SAPEY,
Monsieur Frédéric SIMON, Monsieur Sigismond ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

Monsieur Vincent DEGOUTTE par Monsieur Paul PETITBOUT
Madame Dominique MIGNERY par Monsieur Christian BRAY
Monsieur Bruno PRADIER par Madame Sandra MATHELIN
Monsieur Frédéric BRUSQ par Monsieur Ludovic BOUTTET

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise CLEMENT

OBJET : Vote du budget primitif 2023

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/04/2023 042-244200614-20230413-DE2023_1304_04-DE

Monsieur le Président présente à l'assemblée les projets de budget général et des 7 budgets annexes qui composent le budget primitif de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
Il fait lecture des différents chapitres pour chacun des budgets.

Il apporte des précisions sur les projets prévus en 2023.

Il est proposé de voter les crédits au niveau de l'opération en section d'investissement pour l'ensemble des budgets.

Pour les budgets soumis à la nomenclature M57, il est proposé de recourir au principe de fongibilité des crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans une limite de 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT.

Monsieur le Président invite le conseil communautaire à délibérer sur ce projet de budget primitif qui s'équilibre globalement selon les modalités suivantes :

à hauteur de 8 207 381,66 € en section de fonctionnement ;
à hauteur de 3 903 424,96 € en section d'investissement

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : VALIDE les modalités évoquées ci-dessus

ARTICLE 2 : APPROUVE le budget primitif de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable pour l'exercice 2023 selon les modalités suivantes :

Intitulés	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Budget Général	4 129 604,51 €	1 813 238,27 €	5 942 842,78 €
Budget Bassin Versant de l'Aix	657 485,02 €	88 512,24 €	745 997,26 €
Budget Déchets Ménagers	787 292,22 €	93 995,83 €	881 288,05 €
Budget Les Champiloups	517 355,07 €	12 903,33 €	530 258,40 €
Budget Cuisine Centrale	193 298,86 €	25 000 €	218 298,86 €
Budget MSP	170 331,14 €	110 209,59 €	280 540,73 €
Budget ZA	1 505 574,84 €	1 759 565,70 €	3 265 140,54 €
Budget Réseau de chaleur	246 440,00 €	0,00 €	246 440,00 €
Total	8 207 381,66 €	3 903 424,96 €	12 110 806,62 €

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

A Saint Germain Laval

RF
le 13 avril 2023
Préfecture Roanne (Loire)
Le secrétaire de séance,
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
042-244200614-20230413-DE2023_1304_04-DE

Georges BERNAT



Françoise CLEMENT

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 18/04/23
et de la publication le : 18/04/23

Le Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink.



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/04/2023 042-244200614-20230413-DE2023_1304_04-DE

